



Monsieur le Directeur interrégional des Services Pénitentiaires de Paris,

Une tragédie survient à Mérignac et se sont les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation qui sont pointés du doigt !

Sortons de cette spirale infernale : les responsables sont avant tout les auteurs des infractions et non les services qui les accompagnent.

Nous travaillons à la prévention de la récidive : Cessons d'être présentés comme les garants de l'absence de récidive - l'assurance de la non réitération.

Le Référentiel des Pratiques Opérationnelles souligne le développement d'une relation d'accompagnement, de confiance en faisant un travail collaboratif et bienveillant mais dorénavant dès la survenance d'une récidive, on cherche les responsables de préférence au sein des professionnels des SPIP ! Nous refusons cette logique.

D'autant que sur le terrain, le même constat persiste :

Nous manquons de conseiller·es, de personnels administratifs, de directeur·rices.

Qui pourrait raisonnablement croire qu'on puisse suivre toujours PLUS de personnes avec MOINS de personnels ?

La CGT et le SNEPAP-FSU apportent leur soutien inconditionnel aux familles des victimes, à tous les SPIP de France, particulièrement à nos collègues touchés par la dernière affaire survenue sur le SPIP 44.

Nous vous interpellons monsieur le Directeur Interrégional des services pénitentiaires afin que nous soient apportées des solutions RH concrètes et une répartition transparente des sortants d'école pour combler les postes de vacants suite aux départs en mutation ou en retraite.

Les représentants locaux de la CGT Insertion Probation (tél, 01 41 37 40 20) et du SNEPAP-FSU (tél, 01 41 37 40 15) SPIP 92.

Nanterre, le 2 juillet 2021

Ce courrier sera rendu public